

Déclaration des Etats Généraux de l'Action Humanitaire Internationale d'Annemasse

Annemasse, le 28 novembre 2014,

L'association Humacoop en partenariat avec la Cité de la Solidarité Internationale et soutenue par des acteurs associatifs et institutions a organisé les Etats Généraux de l'action humanitaire. Cet événement a été l'occasion de réunir des acteurs des pays du Sud, des représentants d'ONG et d'organisations internationales, ainsi que des journalistes, des universitaires, des élus locaux en charge de la coopération décentralisée pour une manifestation publique afin de décroiser la réflexion des acteurs humanitaires et de croiser les regards sur les défis contemporains posés à la solidarité internationale.

Ce colloque a permis de remettre en perspectives les pratiques et les modalités d'intervention des acteurs humanitaires et également de faire le point sur les grands axes stratégiques et les perspectives des différents acteurs.

Les participants veulent initier un dialogue permanent entre les acteurs de l'action humanitaire internationale Nord-Sud.

Les acteurs réunis lors de ces deux journées, recommandent de :

- *Interroger* les populations et ONG du Sud sur leur acceptation et leurs priorités vis à vis des interventions, au même titre que les actions de coopération décentralisée font participer les populations et sociétés civiles de leur territoire.
- *Promouvoir* l'égalité des rapports entre les ONG du Nord et les acteurs du Sud (ONG, société civile et Autorités locales) et renforcer la coopération et la complémentarité entre ONG nationales et internationales.
- *Renouer* avec le sens militant et engagé de l'action humanitaire afin de redonner un sens aux interventions.
- *Faire reconnaître* par les bailleurs les ONG du Sud, au même titre que celles du Nord, en tant qu'acteur central de l'action humanitaire et notamment en situation d'urgence.
- *Sensibiliser* les institutions internationales et les bailleurs de fonds à l'importance d'intervenir en amont sur le développement des secteurs/pays fragiles.
- *Inscrire* l'action humanitaire, bien souvent démarche de court terme, dans un contexte de durabilité.
- *Analyser, évaluer et critiquer* les actions humanitaires au même titre que les projets de développement.
- *Mettre en œuvre* des programmes durables et pérennes qui n'obéissent pas uniquement à la logique « projet » des bailleurs.
- *Centrer* les interventions de terrain sur une réponse efficace face aux vulnérabilités plutôt qu'axée sur la visibilité.
- *Adopter* des règles de coopération et d'éthique entre ONG nationales et internationales.
- *Renforcer* les programmes de transfert de capacités (formation d'agents de santé communautaire, infirmiers, etc.) pour permettre aux ONG du Sud de consolider leur expertise.

Les signataires :